

Fiche d'expertise d'une mention de licence

Expert :

Etablissement :

N° demande :

Domaine :

Mention :

CONTENU DU DOSSIER : A+ : informations analysées et prises en compte par l'équipe pédagogique, **A :** informations précises, **B :** informations partielles, **C :** aucune information fournie

APPRECIATION QUALITATIVE : A+ : excellent, **A :** satisfaisant, **B :** Insuffisant, **C :** mauvais, **SO (Sans Objet) :** Item non pertinent pour l'évaluation de cette mention.

		Contenu du dossier	Remarques/ Recommandations détaillées	Appréciation qualitative
Pertinence de l'offre de formation				
1	Justifications locale et nationale (domaine, mention)			
2	Définition claire des objectifs de la formation (domaine, mention) et des profils visés			
3	Débouchés (domaine, mention)			
Domaine – Mention – Parcours				
4	Qualification des Responsables de formation et des enseignants			
5	Cohérence des mentions avec le domaine choisi			
6	Conditions et modalités d'accès			
7	Nombre de parcours dans une mention			
8	Objectifs du parcours			
9	Cohérence des parcours dans la mention			
10	Présence de tronc commun			
11	Existence d'UE de renforcement de la langue d'enseignement en S1			
12	Apprentissage des méthodes de travail universitaire et celui de l'utilisation des ressources documentaires			
13	Respect du rapport 3 entre les crédits dans un semestre			
14	Respect du nombre d'UE par semestre (3 à 6)			
15	Intitulé d'UE			
16	Équilibre des types d'enseignement (TD, TP, Stage,..) ; (Cours magistraux < 50 % de l'ensemble)			
17	Adéquation des UE avec l'objectif du parcours			
18	Respect des règles de progression dans le parcours			
19	Appui à l'insertion professionnelle			
20	Activités rattachées à l'insertion professionnelle (visite, stages, ..),			
21	Présence d'UE spécifiques pour les licences à vocation professionnelle			

22	Intervention de professionnels dans la formation			
23	Equilibre des charges pour les enseignants			
24	Poursuite des études – (Ouverture sur les masters, ...)			
25	Encouragement à la mobilité (nationale et/ou internationale : initiatives institutionnelles)			
26	Partenariats avec conventions			
Unité d'Enseignement				
27	Effectif des enseignants			
28	Qualification de l'enseignant et matière dispensée, diplôme, CV et lettres d'engagement			
29	Description détaillée des TPE			
30	Description du Syllabus			
Charte de contrôle				
31	Contrôle des connaissances et des compétences des étudiants			
32	Place du contrôle continu, en particulier S1 et S2 de Licence			
33	Explication des modalités d'évaluation et de validation			

Signification de la notation

Le rapport d'évaluation d'une mention ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; il doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, le rapport devra mettre en évidence clairement le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie "A+", "A", "B" ou "C".

La notation "A+" signifie :

- Cette formation est excellente et répond très bien à tous les critères d'évaluation.

La notation "A" signifie :

- Cette formation est très bonne, elle satisfait aux différents critères d'évaluation, sans point faible rédhibitoire, mais elle ne comporte pas suffisamment de points forts remarquables.

La notation "B" signifie :

- L'existence de cette formation est justifiée, bien qu'elle ne réponde pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation, car elle présente des points faibles importants qui devront impérativement être corrigés.

La notation "C" peut signifier :

- Cette formation ne répond pas aux critères d'évaluation et présente trop de points rédhibitoires.
- L'existence de cette formation est à reconsidérer compte tenu de l'existence de formations similaires de meilleure qualité et plus attractives sur le même site.